

# II. S E R M O N

S U R

## LES PROMESSES FAITES A LA PIÉTÉ.

I. TIMOTHÉE Chap. IV. v. 8.

*La Piété est profitable à toute chose, ayant les promesses de la vie présente, & de celle qui est à venir.*

**V**OS paroles se sont renforcées contre Malach. ch. 3. v. 13, 14. moi, a dit l'Eternel, & vous dites, Qu'avons-nous dit contre toi? Vous avez dit, C'est en-vain qu'on sert Dieu; & qu'avons-nous gagné d'avoir gardé ce qu'il a commandé, & d'avoir marché en pauvre état pour l'amour de l'Eternel des Armées? C'est l'horrible langage que le Prophète Malachie met à la bouche des Juifs de son tems, pour exprimer toute la perversité de leur cœur. En effet, c'est le comble de l'extravagance & de l'impiété, de refuser à Dieu l'amour & l'obéissance qui lui appartiennent, sous pré-

## 30 II. SERMON *sur les promesses*

prétexte qu'il n'y a rien à gagner à son service, & que Dieu n'est pas toujours prêt à combler ici-bas de biens & de prospérités, ceux qui s'attachent à l'observation de ses Commandemens : comme si c'étoit à cette vie, que l'on dût borner les récompenses promises à la Foi & à la Piété ! Ce langage impie n'est pas particulier aux anciens Juifs : il ne s'en trouve que trop aujourd'hui, de ces méchans, de ces libertins, qui adoptent cette horrible pensée. A les en croire, la Religion n'est bonne à rien : il n'y a que des peines, des chagrins à gagner au service de Dieu : c'est un Maître dur, avare, qui nous charge d'un joug fâcheux, incommode ; qui exige de nous une obéissance prompte, universelle ; qui nous appelle aux Sacrifices les plus pénibles ; mais qui pour tant de peines & de travaux, ne nous propose ni dédommagement, ni récompense ici-bas : & dans ce préjugé où ils sont, ils pensent, ils parlent comme ces profanes Juifs du tems de Malachie : *C'est en-vain que l'on sert Dieu ; & qu'y a-t-il à gagner en observant ce qu'il nous a commandé ?* Ce n'est pas que ceux qui roulent ces funestes pensées dans leur esprit, ne soient prêts à convenir, que dans le fond, le parti de  
la

La Religion ne fût le plus sûr, le plus sage, supposé qu'il y eût une autre Vie après celle-ci, & que tout ce que l'Écriture nous enseigne d'un Paradis, d'un Enfer, fût véritable. Mais ces objets, ces formidables objets leur paroissent dans un si grand éloignement, ils trouvent dans tout cela tant de doutes & de difficultés, qu'à leur avis, ce n'est pas la peine de se fevrer d'aucun plaisir, de se gêner ou de se contraindre en rien, pour un avenir qui leur paroît si incertain & si éloigné.

Les paroles de mon Texte renversent de fond en comble des préjugés si faux, & si désavantageux à la Religion. S. Paul est bien éloigné de penser comme ces Impies & ces Incrédules de tous les siècles, lui qui prétend que la Piété est bonne à toute chose, qu'elle est d'un usage universel, qu'elle sert à nous rendre heureux & dans cette vie & dans celle qui est à venir. *La Piété, dit-il, est profitable à toute chose, ayant les promesses de la vie présente, & de celle qui est à venir.* Nous avons déjà vu, dans un Discours précédent, quelle est cette *Piété*, à laquelle S. Paul attache ici des prérogatives si excellentes; & nous vous en avons tracé les principaux Caractères.

## 32 II. SERMON *sur les promesses*

raçtères, pour vous aider à la distinguer de la Piété fausse & hypocrite. Nous vous avons montré encore, comment elle étoit *profitable à toute chose*, c'est-à-dire, *à toutes les choses* qui sont essentielles au vrai bonheur & au salut de l'homme.

Aujourd'hui il nous reste à vous prouver, 1. Que la *Piété a les promesses de la vie présente* : 2. Qu'elle a aussi celles *de la vie à venir*. Ces deux Points feront le partage de ce Discours.

### I. P O I N T.

QUE faut-il entendre ici, par *les promesses de la vie présente* ? C'est sur quoi les Théologiens ne sont pas d'accord. Quelques-uns veulent que l'on entende par-là les biens temporels, comme sont la santé, la paix, la bonne réputation, l'estime des gens de bien, les succès dans nos entreprises, les plaisirs, les richesses, sinon dans une grande abondance, du moins autant qu'il en faut à chacun suivant son état, pour passer une vie tranquille & heureuse. Mais d'autres Théologiens, en plus grand nombre, ne croient pas que l'on doive étendre jusques-là les promesses faites à la Piété. Ils ne nient pas

pas que ces biens temporels ne soient des bénédictions du Ciel, que Dieu accorde quelquefois à la Piété de ses Enfans, & qu'il est permis par conséquent de demander à Dieu, pourvu qu'on les lui demande comme il faut. Mais ils soutiennent que ces bénédictions temporelles n'étant promises nulle part à la Piété dans l'Evangile, on ne doit point les compter entre *les promesses de la vie présente faites à la Piété*; & que les personnes pieuses ne doivent point s'y attendre, moins encore s'affliger quand Dieu les leur refuse. Ceux-ci donc, par *les promesses de la vie présente*, veulent que l'on n'entende rien autre chose que les biens, les graces spirituelles de l'Evangile, qui découlent de notre communion avec Jésus Christ, comme sont le pardon des péchés, la paix de l'ame, les secours du S. Esprit, l'attente d'une meilleure vie, l'assurance du salut; en un mot, toutes ces joies & ces consolations spirituelles qui appartiennent à la Piété, & qui accompagnent toujours une vie Chrétienne & religieuse. Les uns & les autres de ces Théologiens allèguent diverses raisons, pour justifier le sens qu'ils donnent à ces paroles de mon Texte.

*Tome III.*

C

Ceux

## 34 II. SERMON *sur les promesses*

Ceux qui font pour le *sens spirituel*, prétendent 1. que c'est rabaisser l'Evangile, ramener les promesses charnelles de la Loi, que d'expliquer autrement notre Texte. Ils disent que l'on ne doit pas juger des récompenses attachées aujourd'hui à la Piété, par celles que Dieu y avoit attachées sous la Loi. Qu'il est vrai que Dieu, sous l'Ancien Testament, promettoit toute sorte de bénédictions temporelles à ceux qui obéiroient à ses Commandemens, qu'on étoit donc fondé alors à les attendre de la libéralité de Dieu; mais que c'étoit-là un défaut, une grande imperfection de la Loi, dont toutes les promesses étoient charnelles, & bornées à une vie douce & tranquille dans la terre de Canaan, & qui ne parloit que très sobrement & en termes obscurs des biens spirituels & célestes. Au-lieu qu'il n'en est pas de même sous la Nouvelle Alliance, dont toutes les promesses sont spirituelles, qui propose à notre Foi des récompenses bien plus excellentes. Notre Canaan c'est le Ciel: toutes les promesses de l'Evangile doivent donc se rapporter là; & si Jésus-Christ nous a promis quelque chose qui ait rapport aux biens de cette vie, c'est

c'est le nécessaire, la nourriture & le vêtement, & rien davantage. Matth. ch. 6.

2. Ils remarquent, que Jésus-Christ est si éloigné d'avoir attaché à la Piété les promesses d'une vie heureuse & commode, qu'au contraire il déclare en nombre d'endroit, que *c'est par plusieurs tribulations qu'il nous faut entrer au Royaume des Cieux*: que ceux qui veulent vivre selon la Piété, souffriront la persécution: qu'il ne parle à ses Disciples que de croix, de veilles, de travaux, de renoncement à eux-mêmes & à tous les attachemens qu'ils pouvoient avoir à la Terre: tout autant de décisions, qui paroissent incompatibles avec les douceurs & les commodités de la vie présente. Matth. ch. 6. v. 11. 12. ch. 10. v. 16. 17. 22. Jean ch. 15. v. 19. 20. 21. ch. 16. v. 20. Actes ch. 14. v. 22. 1 Cor. ch. 15. v. 19. 2 Tim. ch. 3. v. 12.

3. Enfin, ils soutiennent que l'expérience est pour eux, qu'elle confirme leur Explication; puisqu'il y a beaucoup plus de gens de bien qui souffrent, qui sont dans la misère, qu'il n'y en a qui sont à leur aise, & partagés d'une ample provision de biens de la Terre. Or, disent-ils, n'est-ce pas en quelque sorte affliger ces bonnes Ames; insulter au malheur de ces infortunés, leur rendre suspectes les promesses de l'Évangile, que de leur représenter les biens de la vie

## 36 II. SERMON *sur les promesses*

présente, dont ils se trouvent dénués, comme des récompenses que S. Paul auroit attachées à l'amour de la Religion & à la crainte de Dieu?

Mais les autres Théologiens, qui sont pour le sens temporel, allèguent aussi à leur tour diverses raisons, dont ils appuyent leur sentiment.

1. Ils remarquent, que Jésus-Christ n'est point venu au Monde pour amoindrir, ni pour détruire aucune des promesses, que Dieu ait jamais faites à la Piété, à l'observation de ses Commandemens; mais au contraire, qu'il est venu pour les étendre, pour les amplifier, pour rendre la condition des Fidèles encore plus heureuse sous l'Evangile, qu'elle ne l'étoit sous la Loi. Or puisque l'on convient que Dieu, sous l'Ancien Testament, avoit attaché à la Piété des promesses de bénédictions temporelles, pourquoi ne les y attacherait-on pas encore aujourd'hui? pourquoi voudrait-on les exclure? pourvu qu'on ne donne à ces promesses temporelles que le rang qui leur appartient, & qu'on les subordonne toujours aux biens spirituels, qui sont le grand but de l'Evangile.

2. Ces Théologiens disent, qu'il n'est pas surprenant que l'Evangile contienne peu

peu de ces promesses temporelles , vu que Jésus-Christ & ses Apôtres avoient de plus grands biens, des promesses plus magnifiques à offrir aux Chrétiens: mais que l'Evangile ne laisse pourtant pas de contenir quelques-unes de ces promesses qui regardent les biens de la vie présente. Ils allèguent entre autres le Passage du V. de S. Matth. *Bienheureux sont les débonnaires , car ils hériteront la Terre.* Celui du VI. Chap. du même Evangile: *Cherchez premièrement le Royaume de Dieu & sa justice , & toutes ces autres choses vous seront données par dessus.* Par ces choses , ils veulent que l'on entende non seulement la nourriture, le vêtement; mais encore toutes ces choses dont notre Père céleste sait que nous avons besoin pour passer notre vie sans souci , comme Jésus-Christ venoit de le dire dans les versets précédens. Ils allèguent encore le souhait de S. Paul aux Corinthiens , au Chap. IX. de sa II. Epitre, où il demande pour eux à Dieu , qu'ils abondent en toute sorte de grace : & par le mot de grace , on ne peut entendre là que les biens temporels ; qu'ils soient enrichis en tout , afin qu'ils aient de quoi donner libéralement , & multiplier leurs aumônes. Mais

Matth.  
ch. 6.  
v. 33.

2 Cor.  
ch. 9.  
v 8. 10.  
11.

## 38 II. SERMON *sur les promesses*

sur-tout ils insistent sur notre Texte, & ils prétendent que comme par les *promesses de la vie à venir*, il faut entendre les biens du Ciel, & tout-ce qui peut servir à nous y conduire; par les *promesses de la vie présente*, il faut entendre les biens temporels; & que l'exactitude de la Proposition de S. Paul le demande ainsi.

3. Aux Passages qu'on leur objecte, dans lesquels Jésus-Christ prépare ses Disciples aux *croix & aux tribulations*, ils répondent, que tous ces Passages ne font rien contre leur Explication; qu'ils ne regardent que les premiers tems du Christianisme, ces mauvais jours de l'Eglise, où les Fidèles eurent beaucoup à souffrir pour la Foi de Jésus-Christ: mais qu'il ne s'ensuit pas de-là que ce soit le sort ordinaire de la Piété, dans tous les tems & dans tous les lieux, puisqu'il est constant que la profession de l'Evangile dans les lieux où la Religion Chrétienne est la Religion dominante, bien loin de nous attirer des maux & des persécutions, nous procure au contraire divers avantages dans la Société. Ils ajoutent, que si l'on doit éviter d'affliger ces bonnes Ames, qui n'ont que des peines & des angoisses au monde, on ne

ne doit pas moins craindre de faire outrage. à Dieu & à son Evangile, en représentant ces avantages comme étant incompatibles avec la Foi Chrétienne, & en supposant, comme les autres semblent le supposer, que l'on ne sauroit être homme de bien, craignant Dieu, sans être persécuté dans ce Monde, & s'attirer toutes sortes de misères & de calamités.

4. Enfin, ces Théologiens soutiennent que l'expérience est plutôt pour eux, que pour le sentiment des autres. Car, disent-ils, si vous retranchez du catalogue des gens de bien, ceux qui n'ont qu'une apparence de Piété, mais *qui en ont renié la force* ; si vous en retranchez encore ceux qui sont tombés dans la misère par leur fainéantise, ou par l'excès de leur luxe & de leur dépense ; il se trouvera que le nombre des gens de bien qui jouissent d'une douce abondance, ou qui sont dans une honnête médiocrité (car ce ne sont pas les grandes richesses, qui nous rendent heureux ici-bas,) il se trouvera, dis-je, que le nombre de ces derniers l'emporte considérablement sur ceux qui manquent du nécessaire, & qui traînent leur languissante vie dans la misère & dans les souffrances.

## 40 II. SERMON *sur les promesses*

Dans le fond, Mes Frères, ces deux explications ne sont pas aussi opposées qu'il le paroît d'abord. Toute la différence que j'y vois, c'est que les uns donnent plus d'étendue à la Proposition de S. Paul, & les autres lui en donnent moins. Quant à nous, nous ne croyons pas que l'on doive borner la Proposition de notre Texte aux seuls *biens temporels* : mais il ne nous semble pas juste aussi de les en exclure, & nous ne voyons aucun inconvénient à réunir ces deux explications.

Je dis donc 1. que *la Piété a les promesses de la vie présente* dans le premier sens, quant aux biens spirituels, qui sans contredit sont les plus grands & les plus estimables : cela n'est disputé de personne. Car c'est la Piété, & la Piété toute seule, qui est la source du vrai bonheur & de la solide félicité. C'est elle qui nous affranchit du joug & de l'esclavage des passions; qui nous délivre des peines & des remords qui naissent du péché; qui nous en assure la rémission; qui nous rend certains de l'amour & de la bienveillance de Dieu; qui répand dans nos âmes plus de joie, de contentement, que le Monde n'en sauroit faire goûter à ses Enfants. Suivez l'homme

me pieux dans tous les états où il plaît à la Providence de le placer , & vous le trouverez toujours égal à lui-même, toujours content & joyeux, jouissant d'une paix , d'une tranquillité d'ame , que toutes les révolutions du présent Siècle ne fauroient lui ôter, que toute la haine de ses ennemis, toute la violence de ses persécuteurs ne fauroient lui ravir. Joignez à cela, qu'il n'y a point de devoir dans la Religion, point de vertu à quoi le Chrétien s'adonne, qui ne soit accompagnée d'une joie pure & d'une satisfaction présente, qui en est inséparable. C'est ce qui fait dire à David, *que la lumière est semée pour le juste,* <sup>Ps. 97.,</sup> *& la joie pour ceux qui sont droits de* <sup>v. 11.</sup> *cœur.* Si cette joie n'est pas la même dans tous les Fidèles, si elle ne se fait pas sentir dans tous les tems avec la même vivacité, c'est que la Piété, aussi bien que la Foi, a ses momens de faiblesse & de défaillance; c'est qu'elle n'est pas égale dans tous les Chrétiens, que les uns ont plus d'amour pour la Religion, & que les autres en ont moins. Mais toujours il est certain, que chaque acte de Piété, de Dévotion, à quoi le Chrétien s'occupe, chaque victoire qu'il remporte sur le Péché & sur le Monde,

## 42 II. SERMON *sur les promesses*

est accompagnée d'une joie secrète, qui lui fait goûter plus de contentement que les mondains & les méchans n'en goûtent dans l'assouvissement de leurs desirs & de leurs passions criminelles. Ici, Mes Frères, j'en appelle à l'expérience des Saints, à ces beaux sentimens qui sont exprimés en tant d'endroits de nos Ecritures. Quel plaisir, quel contentement n'est-ce pas pour un homme pieux; lorsqu'il se trouve dans les Assemblées des Fidèles, & qu'il entonne avec eux les louanges de Dieu! *O que bienheureux sont ceux qui habitent dans ta Maison, & qui te louent incessamment!*

Pf. 84.  
v. 5.

v. 11. *Mieux vaut un jour en tes Parvis, que mille ailleurs.* Quel goût, quelle délectation pour lui, lorsqu'il médite avec attention les Oracles divins! *O que ta Parole est douce à mon palais! plus douce que le miel à la bouche. Tes Témoignages sont la joie de mon cœur.*

Pf. 119.  
v. 103.  
v. 111.

Pf. 27.  
v. 8.

Quelles consolations dans la Prière, dans ces entretiens secrets de notre Ame avec Dieu! *Mon cœur me dit de ta part, Cherchez ma face. Je chercherai ta face, ô Eternel!* Quelle admiration, quels transports, quand il pense à cette grande charité dont Dieu nous a aimés, & à ces trésors de grace qui en découlent!

*Béni*

Béni soit Dieu , le Père de notre Seigneur Jésus-Christ , qui nous a bénis de toutes les bénédictions spirituelles en Christ. O que tes biens sont grands , que tu as préparés à ceux qui te craignent ! Quelle paix , quelle joie , lorsqu'il peut compter sur le pardon de ses péchés , que Jésus-Christ lui a acquis ! Mon Ame , béni l'Eternel ; & tout ce qui est au dedans de moi , magnifie le nom de sa Sainteté ! car c'est lui qui pardonne tous tes péchés , qui guérit toutes tes infirmités. Quel mépris , quel détachement pour les biens du Monde ! Plusieurs disent , Qui nous fera voir des biens ? Lève sur nous la clarté de ta face , ô Eternel ! Quel plaisir , quel contentement , dans l'observation des préceptes divins , dans l'assujettissement de ses desirs & de ses passions à la Loi de Dieu ! Je me suis réjoui dans le chemin de tes Témoignages , comme si j'eusse eu toutes les richesses du monde. Quelle patience , quel courage dans les afflictions ! Quoi qu'il en soit , mon Ame se repose en Dieu ; il est mon rocher , ma délivrance , je ne serai point ébranlé. Je prends plaisir dans les infirmités , dans les angoisses , pour Christ ; car quand je paroissais foible , c'est alors que je

Ephes.  
ch. 1.  
v. 3.Pf. 31.  
v. 20.Pf. 103.  
v. 3.Pf. 4.  
v. 8, 9.Pf. 119.  
v. 14.Pf. 62.  
v. 2, 7.2 Cor.  
ch. 12.  
v. 10.

je

## 44 II. SERMON sur les promesses

*je suis fort.* Quel attendrissement de cœur, lorsqu'il s'approche de la Ste. Cène! *Je suis à mon Bien-aimé, & mon Bien-aimé est à moi. Qui me séparera de la dilection de Dieu en Jésus-Christ? Lui qui n'a point épargné son propre Fils, mais qui l'a livré pour nous tous, comment ne nous donnera-t-il pas aussi toutes choses avec lui? Mon Ame, retourne en ton repos, car l'Eternel t'a fait du bien.* Quel triomphe, aux approches de la mort? Où est, ô Mort, ton aiguillon? Où est, ô Sépulcre, ta victoire? *Graces à Dieu, qui nous a donné la victoire par Jésus-Christ.* Voilà, Mes Frères, un échantillon de ces joies, de ces délices spirituelles, que la Piété fait goûter à ceux qui s'attachent à elle. O que n'avons-nous appris, tous tant que nous sommes, à parler le même langage que ces Saints, à favoriser comme eux les douceurs & les consolations de la Piété! Mais pour cela il faudroit un goût, un amour pour la Religion, plus tendre, plus vif, plus sincère, que celui que l'on remarque dans la plupart des Chrétiens de nos jours. Il est donc certain que *la Piété a les promesses de la vie présente*, dans le premier sens.

Mais

Cant.  
ch. 2.  
v. 16.  
Rom.  
ch. 8.  
v. 34.  
- v. 31.

Pf. 116.  
v. 7.

I Cor.  
ch. 15.  
v. 55.

Mais on ne peut pas nier non plus, qu'elle n'ait ces *promesses* dans le second sens. Non que nous croyions que les biens temporels aient été promis nulle part à la Piété dans l'Évangile; ni que les Textes que l'on cite pour cela, prouvent tout ce qu'on veut leur faire prouver: car il faut avouer que plusieurs de ces Passages que nous avons cités, sont susceptibles d'un autre sens, d'un sens spirituel. Mais pour être autorisés à compter les biens de cette vie entre les promesses qui sont faites à la Piété, il suffit que Jésus-Christ ait enseigné une Doctrine, prêché une Morale, qui par sa destination naturelle, tend à procurer à l'homme tous ces avantages temporels; & qui étant bien connue, bien pratiquée, est tout-à-fait propre à faire fleurir un Etat, à maintenir la Société en paix, & à nous faire passer ici-bas une vie tranquille, douce & heureuse.

Et cela n'est-il pas incontestable? Car n'y eût-il que ceci, c'est que Jésus-Christ nous défend absolument tous les Vices qui sont les plus nuisibles à l'homme, les plus préjudiciables à notre bonheur & à notre repos; il n'en faudroit pas davantage pour nous faire conclure que la Morale de Jésus-Christ est faite pour

## 46 II. SERMON *sur les promesses*

pour nous rendre heureux sur la Terre, & que la Piété étant ennemie de tous ces Vices, elle nous épargne par cela même la honte, les chagrins, les remords, & bien d'autres maux, où se précipitent ceux qui s'abandonnent à ces Vices, qui mènent une vie déréglée & libertine. Mais il y a plus que cela : c'est que la Piété nous porte efficacement à la pratique des Vertus que Jésus-Christ nous a recommandées, & qui constituent le vrai bonheur de l'homme. Car n'est-ce pas la Piété, par exemple, qui nous apprend à être sobres, chastes, tempérans, laborieux; qui prévient quantité d'excès très préjudiciables à la santé; & qui conserve à notre Corps la vigueur dont il a besoin pour jouir des biens que Dieu nous accorde, & à notre Ame, ce calme, cette liberté, qui lui sont nécessaires pour juger sainement des choses, & se conduire avec prudence? N'est-ce pas la Piété, qui nous attire une bonne réputation dans la Société? qui nous gagne l'estime, l'approbation des gens de bien? qui nous suscite des Amis & des Protecteurs dans le besoin? Le Vice a beau lever la tête, se glorifier de la multitude de ses partisans: tant qu'il y aura dans le monde de la Vertu, de la Jus-

Justice, de la Droiture, de la Probité, de la Générosité, ces aimables Vertus se feront aimer, chérir, respecter dans tous ceux chez qui elles se trouvent; au-lieu que les Vices opposés à ces Vertus feront toujours hais, méprisés, détestés.

N'est-ce pas la Piété encore, qui nous facilite les moyens de gagner du bien, de pousser notre fortune? qui nous ouvre la porte aux honneurs, aux dignités, aux richesses, aux alliances les plus avantageuses? Chacun n'aime-t-il pas mieux avoir à faire à un homme de probité & de vertu, pour lui confier son bien, qu'à un fourbe, ou à un scélérat sans religion & sans foi? Ce n'est pas qu'il suffise d'avoir de la Piété, pour voir les honneurs, les richesses pleuvoir dans sa maison. Non, Mes Frères, ce n'est pas ce que nous disons, & nous vous prions de bien prendre notre pensée. Ce que nous disons, c'est qu'en prenant deux hommes dont l'un ait de la Piété, & l'autre n'en ait pas; dont l'un suive les préceptes de l'Evangile, & l'autre ne les suive pas; toutes choses étant égales d'ailleurs; je soutiens que l'homme pieux, craignant Dieu, aura plus d'occasion de s'avancer, de se pousser dans le Monde, qu'il jouira avec plus

## 48 II. SERMON *sur les promesses*

plus de satisfaction des biens, des avantages que la Providence lui accorde, que l'autre qui n'écoute que ses passions, qui ne suit que les penchans déréglés de son cœur, qui se plonge dans toute sorte de crimes & d'excès. Et par conséquent il est très vrai de dire, que la piété a aussi *les promesses de la vie présente*, dans le second sens.

“ † Mais on nous fait ici une objection, à laquelle il faut répondre. Si la Piété est si propre à nous procurer les biens de la vie présente, quel jugement faudra-t-il que l'on porte de tant de personnes pieuses, qui sont destituées de ces avantages; qui bien loin d'avoir leurs aïses, leurs commodités ici-bas, n'ont pas même le nécessaire, & qui passent leur triste vie dans la souffrance & dans la destitution de toute chose?

A cela je répons, 1. qu'il s'en faut bien que le nombre de ces personnes pieuses soit aussi grand qu'on se l'imagine. Car si vous mettez à l'écart tant de Pauvres qui n'ont ni Religion, ni Piété, ni crainte de Dieu, & qui par conséquent n'ont rien à prétendre aux promesses faites à la piété: si vous en retranchez encore ceux qui souffrent par leur faute, qui se sont jettés dans la misère ou par leur

leur débauche, ou par leur paresse, & qui méritent par cela même de souffrir : quand, dis-jé, vous aurez retranché tous ces misérables, vous m'avouerez que le nombre des vrais Pauvres qui restera, fera petit en comparaison des autres, & que par-là l'objection perd beaucoup de sa force.

2. Je réponds en second lieu, que ces vrais Pauvres feront tout au plus une exception à la règle générale, qui ne laissera pas d'être vraie, quoiqu'il y en ait quelques-uns à qui elle ne convient pas. Que si Dieu, pour des raisons très sages, permet quelquefois que ses plus chers Enfans tombent dans la disette, dans le mépris, dans la souffrance ; il ne manque pas néanmoins d'accomplir à leur égard la promesse qu'il a faite aux siens de ne les point abandonner, d'avoir soin d'eux, de leur fournir le nécessaire. Que ce nécessaire, ils ne manquent guères de le trouver ou dans leur travail, ou dans les Fondations pieuses qui sont établies pour leur subsistance, ou dans la charité de leurs Frères, auxquels ils ne doivent pas avoir honte de découvrir leurs besoins, puisque la bourse des Riches est une provision que Dieu a faite pour eux, une ressource toujours ouverte à ceux qui

50 II. SERMON *sur les promesses*

Pf. 37.  
v. 25.

ont la Piété & la Crainte de Dieu. *J'ai été jeune, dit David à ce sujet, j'ai atteint la vieillesse; mais je n'ai point vu le juste abandonné, ni sa postérité mendiant son pain.*

= " †

3. Enfin j'ajoute, qu'à quelque extrémité qu'un homme de bien se trouve réduit, si sa Piété est sincère, éclairée, il ne laissera pas d'être heureux nonobstant sa misère, sa pauvreté. Comment cela? C'est qu'il goûte de la Piété ce qu'elle a de plus pur, de plus solide, de plus parfait; je veux dire la paix de l'Âme, le contentement de l'Esprit, l'assurance du Salut; ces joies, ces consolations spirituelles, dont nous avons parlé plus haut, qui sont faites pour les pauvres comme pour les riches, & qui sont préférables à tous les biens de la vie présente. Car enfin, il ne faut pas croire que ce soient ni les honneurs, ni les plaisirs, ni les richesses, ni la santé même, qui rendent l'homme heureux ici-bas. C'est la Piété qui donne du prix à toutes ces choses, qui en relève la possession, qui nous en fait savourer la douceur. Un Riche, un homme élevé aux premiers Postes dans l'Etat, s'il manque de Piété, est malheureux au milieu de ses richesses & de son abondance: car il  
por-

† =

porte toujours en lui un ver qui le mine, qui le ronge, qui ne lui permet pas de goûter tranquillement la douceur de sa condition.

Le bonheur de l'homme dépend de l'état de son Ame , de la situation de son Esprit; & celle-ci dépend de la bienveillance de Dieu , & de la communion, plus ou moins étroite, que nous avons avec lui en Jésus-Christ. Cela posé, il s'ensuit qu'un Pauvre accablé de misère, un Artisan qui est obligé de travailler du matin jusqu'au soir pour gagner son pain, s'il a de la Religion, de la Piété, ne laisse pas d'être plus heureux mille fois que ces Grands, ces Riches, qui ont tout à souhait, mais qui n'ont point de communion avec Dieu. Pourquoi? C'est que ce Pauvre trouve en Dieu ce qui lui manque du côté du Monde : c'est qu'il jouit de cette paix, de ce contentement, en quoi consiste le vrai bonheur : c'est qu'il ne craint rien de ses péchés, qui lui sont pardonnés : c'est que l'amour & la *dilection de Dieu* lui tient lieu de tout : c'est qu'il est assuré de sa grace, de son salut ; qu'il compte sur une béatitude éternelle, dont il est sûr de jouir au bout de quelques années. Avec cette assurance, que rien

52 II. SERMON *sur les promesses*

au monde ne fauroit lui ravir, il n'en-  
vie point aux méchans leur joie, leur  
prospérité, leur abondance; il préfère à  
tous les plaisirs, à toute la pompe du  
Siècle, sa croix, ses souffrances, ses af-  
flictions; il les supporte avec une pro-  
fonde résignation, il les regarde comme  
autant de sceaux à son Election, com-  
me autant de degrés par où Dieu veut  
le faire monter à la gloire & à la féli-  
cité.

— # —

Voyez S. Paul, opprimé par sa Na-  
tion, trainé comme un criminel de pri-  
son en prison, conduit devant Agrippa  
pour plaider sa Cause. Qui ne croiroit,  
à voir ce Roi sur son Trône, & ce Pri-  
sonnier dans les liens, que l'un est très  
heureux, & l'autre infiniment à plaindre ?  
Cependant, S. Paul s'estime lui-même  
plus heureux que ce Roi dans toute sa  
gloire : il le regarde, lui & toute sa  
Cour, comme des objets dignes de pi-  
tié; & lui au contraire, comme un ob-  
jet digne d'envie. *Plût à Dieu que non-  
seulement toi, mais tous ceux qui m'é-  
coutent, fussent semblables à moi, bor-  
mis ces liens !* Voilà ce que produit la  
Piété, lorsqu'elle est éminente & bien  
enracinée dans l'ame. Elle nous soutient,  
elle nous console, elle nous élève au-des-  
sus

Act. ch.  
26.

des des afflictions les plus atterrantes: elle nous convainc par notre propre expérience, que *toutes les souffrances du tems présent ne sont point à comparer avec la gloire qui nous est destinée.*

Ce n'est pas que la Piété nous rende insensibles à nos maux, à nos calamités; qu'elle étouffe en nous les sentimens & les affections innocentes de la Nature. Non, Mes Frères: une juste douleur est compatible avec une sincère Piété: il est permis au Chrétien de sentir ses maux, ses infirmités; de déplorer la perte de sa santé; de ses biens, de sa fortune; de verser des larmes amères sur la mort d'un Père, d'une Epouse, d'un Enfant chéri. Mais aussi, toutes ces disgrâces, ces catastrophes ne sont pas capables d'abatre ni de renverser l'homme pieux. *Dieu est toujours le rocher de son cœur, & son partage à toujours.* Et quand tout viendrait à lui manquer du côté du Monde, Dieu qui lui reste, le console, le fortifie; il recueille dans son sein les larmes qu'il verse en sa présence; car *il se tient près des cœurs désolés*, dit l'Écriture, il se communique aux Ames affligées, il leur tient ce tendre langage, *Ame, pourquoi t'abbas-tu? pourquoi fremis-tu au dedans de toi? Espère en moi,*

54 II. SERMON *sur les promesses*

*moi , car je serai ton salut & ta délivrance.*

= + Ah ! Mes Frères , que nous sommes heureux dans la triste nécessité qui nous est imposée à tous de souffrir, de passer par différentes épreuves ; que nous sommes heureux de trouver en Dieu, dans sa Religion, dans notre Piété, des ressources, des consolations, que l'on ne sauroit trouver nulle part ailleurs ! Que si la Piété, lorsqu'elle est éminente, est si fertile en fruit de paix, de justice, & de consolation ; si elle est capable de nous faire triompher des afflictions les plus rudes : que fera-ce, Mes Frères, quelle paix, quelle félicité ne nous fera-t-elle pas goûter dans le Ciel, lorsque notre joie sera consommée, que rien ne mettra plus d'obstacle à notre gloire & à notre bonheur ? Car la Piété n'a pas seulement *les promesses de la vie présente, mais aussi celles de la vie à venir.* C'est ce qui nous reste à prouver dans notre seconde Partie, qui nous servira d'Application.

II. P O I N T.

CETTE seconde Proposition de S. Paul ne souffre aucune difficulté. Il est si

si naturel, si raisonnable, de croire que Dieu destine à la Piété une meilleure vie, une récompense glorieuse & éternelle, que l'on peut affirmer avec confiance, que cette rémunération est fondée sur la nature même de Dieu & de ses Perfections, autant qu'elles nous sont connues : en sorte que Dieu ne pourroit en agir autrement, sans démentir ses promesses, sans se renoncer soi-même, sans cesser d'être ce qu'il est, je veux dire, un Etre souverainement saint, juste & bon, aimant la Vertu, la Sainteté, *faisant droit & jugement en la Terre, & rendant à chacun selon ses œuvres.* Aussi, de toutes les fausses imaginations qui composent le système de ces Dévots, connus dans le Monde sous le nom de *Mystiques*, il n'en est point de plus absurde, ni de plus insoutenable, que celle que quelques-uns ont osé avancer, sur la mesure de notre Amour envers Dieu. Ils ont prétendu, que cet Amour pour Dieu doit être si pur, si désintéressé, si parfait, qu'au cas que Dieu, au lieu de la félicité qu'il a promise à ses Fidèles, trouvât à propos pour sa gloire, d'effacer leurs noms de son Livre, de les précipiter aux Enfers, ils devroient être prêts à lui faire ce sacrifice avec joie,

## 36 II. SERMON *sur les promesses*

& consentir à leur misère & à leur damnation éternelle. Avancer de tels Paradoxes, ce n'est pas seulement démentir les sentimens que le Créateur a lui-même gravés dans nos Ames, sapper la Piété par les fondemens, éteindre dans tous les cœurs l'amour de la Religion & de la Vertu ; mais c'est encore faire à Dieu un sanglant outrage, puisque c'est le représenter comme un Etre bizarre, injuste, cruel, qui seroit capable de faire consister sa gloire à rendre éternellement malheureuses des Créatures qui auroient fait tout leur plaisir du soin de lui plaire, de l'aimer, & d'obéir à ses Commandemens. Non, Mes Frères : Dieu est infiniment éloigné d'exiger de nous de pareils sacrifices : jamais il n'a prétendu que sa Créature le servît en-vain ; moins encore, que la Damnation & l'Enfer pût être le partage d'un homme de bien, qui auroit vécu dans sa crainte. Au contraire, ceux qui sont tels, il les aime, il les chérit ; il a promis de couronner leur Piété & leur Obéissance, de la gloire & de la félicité de son Ciel ; & il est si jaloux de la fidélité de ses promesses, qu'il ne sauroit souffrir que nous formions le moindre doute à cet égard. Car nous voyons que de tous les outrages dont  
l'an-

l'ancien Peuple s'est rendu coupable envers son Dieu, aucun ne paroît l'avoir touché davantage, que le reproche qu'ils lui font, de l'avoir servi en-vain, & de n'avoir retiré aucun fruit de leur fidélité & de leur attachement à son service. C'est au III. Chap. de Malachie, verset 13. *Vos paroles se sont renforcées contre moi, & vous dites : Qu'avons-nous dit contre toi ? Vous avez dit : C'est en-vain que l'on sert Dieu ; & qu'avons-nous gagné à garder ce qu'il a commandé de garder ?* Et aux vers. 16, & 17. *L'Eternel l'a oui, il y a été attentif, & on a écrit un Livre de mémoire devant lui, pour ceux qui craignent l'Eternel, & qui pensent à son Nom : Et ils seront miens, a dit l'Eternel, lorsque je mettrai à part mes plus précieux joyaux.*

J'avoue bien, que si la Piété étoit toujours heureuse, toujours couronnée des biens de la vie présente ; si les misères & les maux étoient le partage des méchans, & qu'au contraire Dieu n'eût que de beaux jours à accorder à ses Enfans, que toutes les bénédictions temporelles ne fussent que pour eux : dans ce cas-là, je conviens qu'il y auroit quelque lieu au soupçon, & que l'on pourroit croire que

## 8 II. SERMON sur les promesses

la Piété étant si bien partagée en ce monde, les gens de bien recevant leur salaire dès cette vie, il n'y auroit plus rien à attendre pour eux après la mort. Mais cela n'étant pas; l'expérience de tous les siècles nous ayant appris, que les plus saints sont souvent les plus malheureux en ce Monde; Dieu permettant quelquefois que ses plus chers Enfans soient méprisés, haïs, persécutés, exposés aux maux les plus aigus; la vie étant d'ailleurs sujette à un grand nombre d'incommodités & de souffrances: il est tout visible que le dessein de Dieu n'est pas de récompenser ici-bas toutes les personnes pieuses, mais qu'il se réserve de le faire d'une manière éclatante dans une autre Vie, dans cette Oeconomie de rétribution qui doit suivre après la mort. C'est sur ce principe que Jésus-Christ fait parler Abraham, dans la Parabole du mauvais Riche: *Mon Fils, tu as eu tes biens en ta vie, & Lazare y a eu ses maux: or il est maintenant consolé, & tu es grièvement tourmenté.* C'est sur ce même principe, que S. Paul raisonne au Chap. XI. de l'Épître aux Hébreux, où il fait l'énumération de tous ces Saints qui ont souffert pour la Foi: *Il faut que celui qui vient à Dieu, croye que Dieu est,*

*est, & qu'il est le rémunérateur de ceux qui le cherchent.*

Mais quand la Raïson, le Bon-sens, ne nous conduiroient pas à tirer cette conséquence, la Révélation ne nous permet pas d'en douter. Rien n'est plus positif, que ce qu'elle nous apprend de la certitude & de la grandeur des récompenses destinées aux Fidèles après la mort : car toutes les promesses d'une meilleure vie, d'une vie bienheureuse & éternelle, sont faites à la Piété, & ne sont faites qu'à elle. Jésus-Christ déclare, que le *Royaume des Cieux appartient* aux personnes pieuses & charitables ; qu'il leur est préparé dès la fondation du Monde. S. Paul, que la Couronne de justice leur est réservée ; qu'ils sont scellés pour le jour de la Rédemption, pour avoir la vie éternelle. S. Pierre, que nous sommes gardés par la puissance de Dieu, pour obtenir l'Héritage céleste & incorruptible, réservé pour nous dans les Cieux. Remarquez ces dernières paroles, réservé pour nous dans les Cieux. Car en effet, pour qui le Ciel, le Paradis seroit-il fait, s'il n'étoit pas fait pour les Fidèles ? A qui Dieu auroit-il destiné ces Trônes, ces Couronnes, ce raffinement de joie, dont l'Écriture nous par-

## 60 II. SERMON *sur les promesses*

parle en tant d'endroits ; s'ils n'étoient pas réservés à ses Elus , qui l'ont aimé & servi de cœur pendant toute leur vie ? Il est donc vrai , que *la Piété n'a pas seulement les promesses de la vie présente ; mais encore celles de la vie à venir* : promesses grandes , magnifiques , indubitables , dont la réalité & la possession surpassera de beaucoup notre attente.

O qu'il y a donc d'imprudence , d'aveuglement , à préférer , comme font un grand nombre , les promesses trompeuses du Monde & du Péché , aux grandes & précieuses promesses de l'Évangile ; & de négliger le soin de son Ame , l'étude & la pratique de la Religion , pour courir après les honneurs , les richesses , les plaisirs & les voluptés du présent Siècle ! Pour eux , ils ne conçoivent pas quelles sont ces joies , ces délices de la Piété qu'on leur prêche : ils trouvent bien plus de satisfaction à *marcher comme leur cœur les mène , & selon le regard de leurs yeux ; à s'amasser des trésors en la Terre* , qui les mettent en état de se procurer toute sorte d'aïses & de commodités. Mais nous les attendons au lit de la mort , lorsqu'ils seront arrivés à ce redoutable moment ,  
qui

qui les appellera à comparoître devant Dieu pour lui aller rendre compte de leur conduite. O c'est alors, sur-tout alors, que l'on reconnoit combien la Piété est bonne, utile, avantageuse, & que l'on a des regrets infinis de l'avoir négligée: c'est alors que l'on se reproche le mépris que l'on a fait de la Religion, & que l'on éprouve combien il est avantageux d'avoir vécu dans la crainte de Dieu. Quelle différence entre la situation d'un mourant qui a aimé sa Religion, qui s'est attaché à la Piété, qui en a fait sa principale affaire; & un autre qui a négligé le soin de son Ame, qui a vécu dans une profonde indifférence pour la Religion, qui ne s'est occupé que des affaires de la vie présente, qui n'a pensé qu'à satisfaire ses desirs & ses passions! L'un ne voit approcher la Mort qu'avec crainte & avec épouvante: l'autre l'attend avec tranquillité, avec soumission, avec confiance. L'un à tout à faire, pour se préparer à bien mourir; il a à s'instruire, à se corriger, à réparer le tems perdu, à produire les actes de Foi, de Repentance, d'Amour de Dieu & du Prochain, qu'il a négligés: l'autre, préparé à son délogement par une longue suite de bonnes

nes

62 II. SERMON *sur les promesses*

nes œuvres & de pieuses réflexions, n'a autre chose à faire qu'à remettre tranquillement son Ame entre les mains de son Dieu, de son Sauveur. L'un regrette le Monde, & les biens qu'il y possède : l'autre s'en détache sans peine, parce qu'il n'y a jamais mis son cœur, & qu'il s'est accoutumé à regarder le Ciel comme sa véritable Patrie. L'un regarde la Mort comme une ennemie, qui vient toujours trop tôt pour lui : l'autre la regarde comme une messagère céleste, qui vient mettre fin à ses misères & à ses souffrances. L'un quitte la vie avec peine, parce qu'il est incertain du sort qui l'attend : l'autre n'a point de plus ardent desir que de *déloger*, pour être avec *Christ*, ce qui lui est beaucoup meilleur. L'un n'a que des doutes, des soupçons sur son état à venir. J'espère, dit-il, que Dieu me fera miséricorde ; j'espère qu'il acceptera mes regrets & ma repentance, quoique tardive. L'autre dit : *Je sai à qui j'ai cru, & qu'il est puissant pour garder mon dépôt. Je suis assuré que ni la mort, ni le Démon ne me sépareront point de la dilection de Dieu.* L'un est inquiet de son sort ; le souvenir de ses péchés l'épouvante ; il craint que sa repentance ne vienne trop tard ;

tard; il craint la condamnation & l'Enfer. L'autre n'a point de telles craintes, de telles inquiétudes. Persuadé que sa paix est faite avec Dieu, qu'il n'y a point de condamnation pour lui, il brave la Mort, l'Enfer, le Sépulcre. Prêt à recueillir les fruits de la Piété, il goûte déjà dans son cœur les avantgoûts du Paradis, déjà il porte la main sur ces Couronnes que Dieu lui montre du Ciel; & ce moment, cette séparation, qui fait trembler les autres, est pour lui le commencement de sa félicité; & son introduction dans le Paradis de Dieu. Mon Dieu ! que les fruits de la Piété sont doux, qu'ils sont délectables ! Qu'avez-vous, Monde, que vous puissiez mettre en compromis avec la gloire qui doit être révélée dans les Enfants de Dieu ? Mes Frères, quand la Piété ne seroit que nous apprendre à bien mourir ; quand elle ne serviroit qu'à nous épargner ces inquiétudes, ces angoisses aux approches de la Mort, & à nous mettre dans ces heureuses dispositions que nous venons de décrire; la Piété ne seroit-elle pas toujours le parti le plus sage, le plus avantageux à prendre pour nous ? Prenons-le donc, Mes chers Frères, ce parti,

sans

## 64 II. SERMON *sur les promesses, &c.*

sans différer. Attachons-nous à cette aimable Piété , faisons-en notre tâche , notre joie , nos délices ; afin qu'après que nous en aurons goûté les fruits & les consolations dans cette vie, nous ayons part aux glorieuses récompenses, dont Dieu a promis de la couronner dans le Siècle à venir. Amen!



I. SER-